

Contributions à la promotion de la santé 2022 l'assureur-maladie (dans le cas d'assurance complémentaire appropriée)

Afin de pouvoir recevoir les contributions à la promotion de la santé citées ci-après, la plupart des compagnies d'assurance-maladie demandent une confirmation d'abonnement, et/ou une copie du contrat, et/ou une quittance et/ou une facture, ainsi dans certains cas une attestation pour les entraînements fréquentés.

Assurance Maladie	Quelle assurance complémentaire est nécessaire pour l'entraînement de fitness?	Quelles variantes d'abo sont indemnisées?	Quelle est la contribution prévue?
ATUPRI	Diversa Mivita	<ul style="list-style-type: none"> Diversa: Tous les abonnements Mivita: Abonnements saisonniers-semestriels et annuels 	Diversa: 50 % jusqu'au max. CHF 200.– par année civile Mivita (degré Reala): 50 %, jusqu'au max. CHF 200.– par année civile Mivita (degré Extensa): 50 %, jusqu'au max. CHF 300.– par année civile
AXA	ACTIF COMPLET	<ul style="list-style-type: none"> Abonnements de fitness (de 6 mois ou plus) 	Abonnement de fitness Santé ACTIF: 75 %, jusqu'à CHF 200.– par année civile Santé COMPLET: 75 %, jusqu'à CHF 300.– par année civile
EGK	EGK-SUN	Au tous les abonnements	Maximum CHF 360.– par année civile, au maximum la somme totale payée
Glarner Krankenversicherung	complément GÉNÉRAL FAMILY FAMILY FLEX PREMIUM	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	GÉNÉRAL: 50 %, montant maximum de CHF 150.– par année civile FAMILY / FAMILY FLEX: 50 % jusqu'au max. CHF 200.– par secteur et année civile Promotion de santé totale jusqu'à CHF 500.– par année civile PREMIUM: 50 % jusqu'au max. CHF 300.– par secteur et année civile Promotion de santé totale jusqu'à CHF 600.– par année civile
ÖKK	FAMILY FAMILY FLEX OPTIMA PREMIUM PRÉVENTION	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	FAMILY / FAMILY FLEX: jusqu'à CHF 50.– par année civile OPTIMA: jusqu'à CHF 50.– par année civile PREMIUM: jusqu'à CHF 100.– par année civile PRÉVENTION: jusqu'à CHF 100.– par année civile
Provita	PRIMA BASIC PRIMA STANDARD PRIMA TOP	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	PRIMA BASIC: 50 % jusqu'au max CHF 250.– par année civile PRIMA STANDARD: 75 %, jusqu'au max. CHF 200.– par année civile PRIMA TOP: 90 % jusqu'au max CHF 500.– par année civile
rhenusana	rhenuPLUS Gold rhenuPLUS Platin rhenuPlus «Cycle de vie»	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel (Au moins 30 fois dans un délai d'un an et demi) 	rhenuPLUS Gold: 75 % jusqu'au max. CHF 200.– / année civile rhenuPLUS Platin: 75 % jusqu'au max. CHF 400.– / année civile Option rhenuPlus «Cycle de vie»: 50% max. CHF 100.– / année civile
SANITAS	CLASSIC / FAMILY / JUMP NATURA BASIS NATURA KOMFORT	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	CLASSIC / FAMILY / JUMP: 50 % jusqu'au max. CHF 200.– par année civile aux abos semestriels ou annuels NATURA BASIS / NATURA KOMFORT: 50 % jusqu'au max. CHF 200.– par secteur et année civile Promotion de la santé au total max. CHF 500.– par année civile
SLKK	SLKK-QualiCare.basis SLKK-QualiCare.comfort	<ul style="list-style-type: none"> Abo semestriel Abo annuel 	75 % jusqu'au max. CHF 300.– par année civile aux abos fitness SLKK-QualiCare.basis: 75 % jusqu'à CHF 200.– par secteur et année civile et cours, jusqu'à CHF 500.– pour tous les secteurs et par année civile SLKK-QualiCare.comfort: 75 % jusqu'à CHF 200.– par secteur et année

Assurance Maladie	Quelle assurance complémentaire est nécessaire pour l'entraînement de fitness?	Quelles variantes d'abo sont indemnisées?	Quelle est la contribution prévue?
Sodalis	Assurance complémentaire Sana ou Sana Plus + Assurances complémentaires d'hospitalisation: sodalis commun ou demi privé ou privé ou flex	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	remboursement des frais de 50 %, jusqu'au max. CHF 200.– par année civile
Sumiswalder	Combi+ commun Combi+ demi privé Combi+ privé Complémentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Abo trimestriel • Abo semestriel • Abo annuel 	<p>Combi+ commun: CHF 100.– par année aux abos fitness</p> <p>Combi+ demi privé: CHF 200.– par année aux abos fitness</p> <p>Combi+ privé: CHF 300.– par année aux abos fitness</p> <p>Complémentaire: jusqu'au max. CHF 200.– par année civile aux abos fitness, cours reconnus</p>
SWICA	COMPLETA PRAEVENTA OPTIMA	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel (si le début de l'abonnement se trouve dans la période assurée) 	<p>COMPLETA PRAEVENTA: 50 % jusqu'à CHF 500.– par année civile (CHF 300.– par type de prévoyance au maximum)</p> <p>OPTIMA: 90 % des frais non couverts par COMPLETA PRAEVENTA, jusqu'à CHF 300.– par année civile au maximum</p>
Sympany	allgemeiner zusatz privater zusatz plus/plus natura premium/premium natura salto plus kolping (délai d'attente 1 an) PRÉVENTION lumière (délai d'attente 1 an)	<ul style="list-style-type: none"> • A tous les abonnements 	<p>additif général, plus/plus natura, salto: max. CHF 200.– / par année civile</p> <p>supplément privé, premium/premium natura: max. CHF 300.– / par année civile</p> <p>praevention, light, plus kolping: 50% au max. CHF 250.– par année civile</p>
visana	Tous les assuré(e)s des divisions ambulatoires, der Managed-Care-Assurance ambulatoire ou Basic ont le droit aux checks Wellness / Fitness No 1	<ul style="list-style-type: none"> • Abo semestriel • Abo annuel 	<p>Fitness Check No 1: jusqu'au max CHF 200.– à un abo annuel / par année civile jusqu'au max CHF 100.– à un abo semestriel / par année civile</p>